

	Normes Européennes de Modélisme <b>Règlement pour la diffusion des normes NEM en vigueur</b>	<b>NEM</b> <b>003</b> 1 Page
---	---	------------------------------------

Documentation

**Edition 1996**

Remplace l'édition 1982

## 1. Principe

L'union MOROP assure l'information continue des associations affiliées au fur et à mesure de la mise en vigueur de nouvelles normes NEM, en leur envoyant après chaque changement les normes mise à jour.

Les associations affiliées veillent à la publication et la distribution des normes dans le domaine de leurs compétences et leur pays.

Pour sa liaison avec le MOROP dans le cadre du présent règlement, chaque association affiliée désigne un "responsable de la diffusion des normes NEM"; de préférence, ce rôle est confié au délégué de l'association à la "Commission Technique" du MOROP (CT). Dans ce qui suit, il est appelé "responsable".

## 2. Diffusion par le MOROP aux associations affiliées

Le secrétaire général assure la distribution et la copie finale, mise au net, aux secrétaires de la CT des normes mise en vigueur par l'assemblée générale dans les langues officielles.

Dans les 90 jours suivant la mise en vigueur d'une norme, le secrétaire général envoie aux responsables des AA la version finale mise au propre accompagnée du répertoire des normes à jour dans la version allemande ou française. Toute association qui le désire peut recevoir les deux versions. Les frais afférents seront supportés par la caisse du **MOROP**.

## 3. Diffusion au niveau de l'association affiliée

Le responsable de l'association fait le nécessaire pour la publication du répertoire et des normes nouvelles; il fait les reprographie et les diffuse (par collections complètes ou par feuilles séparées) aux intéressés de son association. Les dépenses sont à la charge de l'association.

Les associations qui traduisent les normes dans une autre langue mettront une copie de ces traductions à disposition du secrétaire général **MOROP**. Pour effectuer ces traductions, il est impératif d'utiliser comme base, soit la version allemande, soit la version française des normes.